

**Etaient présents :**

Mme BENASSAYAG, Mme SOUSSAN Isabelle, Mme SOUSSAN Caroline, M. HADJEDJ, M. DELAUNAY, M. ROUSSEAU, M. MARIA, M. GUERIN.

- Préparation : explications sur la remise des derniers documents de la part de l'architecte en charge de l'étude.
- Présentation des documents remis définitivement par l'architecte en charge de l'étude.
- Relecture du document concernant les prescriptions architecturales.
- Proposition de présentation : l'article 12 sera modifié dans le cahier des charges du Domaine de façon à se rapporter à un document annexe qui déterminera les possibilités de modifications selon un cahier de prescriptions architecturales. Les travaux envisagés devront être conformes à ces prescriptions sous contrôle d'un architecte désigné par l'ASLP, pour en valider l'exactitude. Une procédure de validation de ces demandes de modifications sera à prévoir afin que les présidents en soient informés et les acceptent.
- Un architecte est pressenti pour être en charge de la présentation des demandes de l'ASLP auprès des services de l'urbanisme de la ville de Villeneuve Loubet, il s'agit de M. CABANE du cabinet ABC Construction.
- La commission fait la demande à l'ASLP de vérifier la possibilité de modifier les documents remis par l'architecte qui a fait l'étude des prescriptions architecturales, dans le cas contraire l'ASLP devra se mettre en contact avec l'architecte pour en récupérer une version modifiable.

**Date de la prochaine réunion :** mercredi 24 avril à 17h30 dans la salle MAURA

**Villeneuve Loubet le 9 Avril 2013**

Pour L'ASLP

**BORNE&DELAUNAY**, Directeur

**Frédéric MARIA**, Responsable de Site